



# Dossier d'information Agilis Gestion 2011

## *SOMMAIRE*

- Une société de gestion indépendante
- Une expérience de vingt ans dans la gestion d'actif.
- Process de sélection des titres et des fonds
  1. Actions
  2. Dérivés
  3. Gestion sous mandat
    - 3.1 Investissement sur les fonds Agir
    - 3.2 Gestion 3 M
- Une approche particulière
  1. La gamme des OPCVM Agir
  2. La sélection des OPCVM des Fonds Externes
  3. Le contrat « VIP »
- Une distribution via les CGPI

# Une société de gestion indépendante

---

Agilis Gestion est une société de gestion de portefeuilles indépendante fondée en 1986 par Jean-Alain Scarpaci et située au cœur du Palais Brongniart.

## Une méthodologie de gestion innovante

Positionné à ses origines dans la gestion sous mandat, notamment dans le cadre de contrats d'assurance-vie, Agilis Gestion a créé en 1994 son premier OPCVM de référence: AGIR PLUS. L'activité de gestion OPCVM est devenue un axe de développement prioritaire fin 2002.

Auparavant attachée à un mode de sélection exclusivement discrétionnaire de conviction, l'équipe de gestion d'Agilis Gestion a adopté en 2005 une méthodologie innovante : « *La Gestion Systématique du Futur* ». Cette approche quantitative alternative aux gestions indicielle et de conviction vise à délivrer une performance absolue en investissant sur de grandes et moyennes capitalisations et en utilisant les futures sur indice pour capter les excès des marchés à la hausse comme à la baisse. Des couvertures peuvent être initiées à titre exceptionnel pour faire face à des situations de marchés particulières.

## Une société de gestion au service des CGPI

Historiquement tourné vers une clientèle de particuliers en direct, Agilis Gestion a développé des relations de proximité étroites avec les CGPI, auprès desquels des OPCVM sont commercialisés depuis 2004. En décembre 2007, Agilis Gestion a lancé à l'attention exclusive des conseillers indépendants un contrat d'assurance-vie diversifié sans valeur de rachat : *Vie des Investisseurs du Palais* « **VIP** », et assure la gestion des Fonds Internes : VIP Prudent et VIP Dynamique.

La société de gestion organise « *les Jeudis d'Agilis* », une réunion d'information validant sur les instruments dérivés et à la gestion systématique du futur dédiée aux Conseillers en Gestion de Patrimoine Indépendants.

### Quelques chiffres

- 6 salariés
- 5 OPCVM gérés
- + 70 millions d'euros d'encours

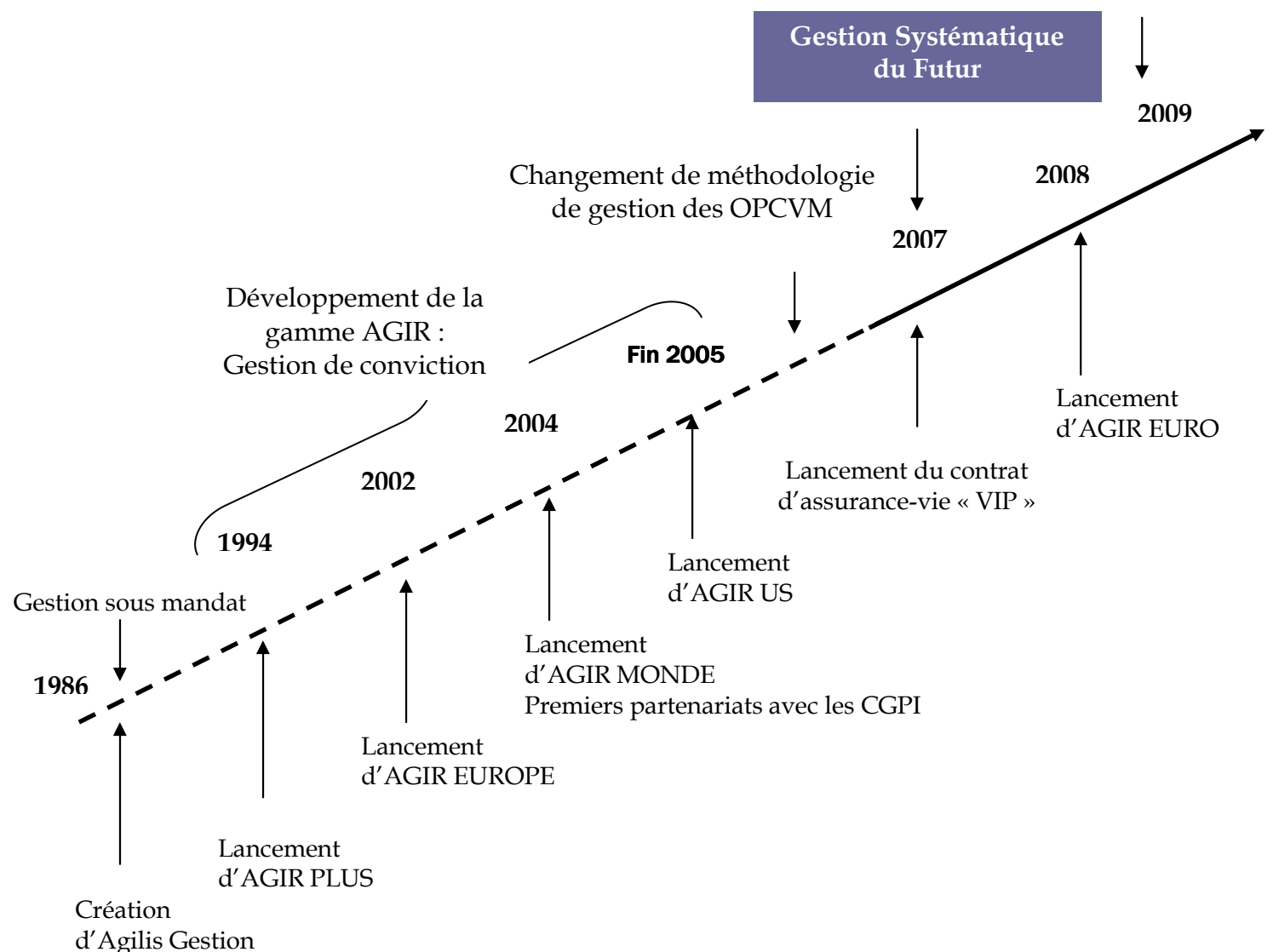
### Fiche technique

- membre de l'Association française de gestion (AFG)
- agrément n°GP90074
- date d'agrément : 27 juillet 1990

# Une expérience de plus de vingt quatre ans dans la gestion d'actifs

Gérant sous mandat pour compte de tiers, Agilis Gestion a développé au fil des ans une gamme complète d'OPCVM (**Agir**), avant de lancer « **VIP** », un contrat d'assurance-vie diversifié dont il gère les Fonds Internes : VIP Prudent et VIP Dynamique.

AGHARTI devient actionnaire à 34% d'Agilis Gestion



# Process de sélection des titres et des fonds

## 1. Action

La gestion Balanced des OPCVM reprend les cycles de marché de la base SAG 2010 à savoir des périodes « Uptrend » (tendance haussière) et « Downtrend » (tendance baissière).

Dans chacun de ces cycles de marché, deux options étaient ouvertes :

- L'approche contrariante visant à tirer parti des excès de marché
- L'approche suivie de tendance plus lente pour capter les retournements de marché mais moins risquée

AGILIS a retenu l'approche contrariante dans le cadre de l'univers d'investissement de chaque OPCVM. Ce process est retenu uniquement pour les OPCVM qui détiennent un physique actions à savoir AGIR PLUS, AGIR EUROPE ET AGIR MONDE.

Indice de référence	OPCVM	France	Europe	US	Min Actions	Max Actions
50% EuroMTS 3-5 ans + 50% MSCI World EURO	AGIR PLUS		X	X	40%	60%
CAC 40	AGIR EUROPE	X	X		75%	100%
MSCI World EURO	AGIR MONDE		X	X	60%	100%

Nous sommes amenés ensuite à faire des choix sur des filtres de sélection qui combinent les critères de sélection aux zones géographiques à savoir que les filtres disponibles sont les suivants :

Stratégies/Filtres	Tendance	Ratio Information	Risque/Corrélation
Opportunity	Neutre à Positive	> moyenne	Faible à élevé
Value	Neutre à Positive	> moyenne	Faible
Momentum	Positive	< moyenne	Faible à élevé
Pure Trend	Positive		
High Correlation	Neutre à Positive	> moyenne	Forte corrélation

**AGILIS a retenu les filtres ci-après :**

En phase Uptrend :

Stratégies	France	Europe	US
Opportunity	X		X
Value			
Momentum		X	
Pure Trend			
High Corrélation			

N.B : Pour Agir Europe, on sélectionnera la zone Europe Ex UK pour la stratégie Europe Momentum pour respecter la contrainte PEA.

En phase Downtrend :

Stratégies	France	Europe	US
Opportunity			
Value	X		X
Momentum			
Pure Trend	X	X	
High Corrélation			

N.B : Pour Agir Europe, on sélectionnera la zone Europe Ex UK pour la stratégie Pure Trend pour respecter la contrainte PEA.

N.B2 : il faut noter que le plafonnement de la volatilité retenu est le very high afin de s'ouvrir un échantillon maximal de valeurs. **La phase actuelle du cycle de marché est une phase uptrend et nous n'avons donc aucune couverture flexible.**

Plusieurs options de couverture sont possibles à savoir :

- Une couverture permanente (dont le pourcentage est à déterminer par un comité de gestion) quelque soit le cycle de marché
- Le maximum de couverture (par rapport à l'investissement physique action)
- La flexibilité des couvertures (dont le pourcentage est à déterminer par un comité de gestion) seulement en phase downtrend

Type de couverture	Permanente	Maximale	Flexible
Uptrend	X		
Downtrend	X	X	X

**AGILIS a retenu un type de couverture flexible.**

## 2. Dérivés

- ◆ Dérivés tactiques : « little streams make great rivers »

Nous réservons cette partie en priorité au fonds qui n'a pas d'allocations actions à savoir « Agir Euro ». Il s'agit de prendre des positions tactiques qui ont pour principe dans la mesure du possible d'être clôturées en fin de journée.

AGIR EURO travaillant sur les indices Eurostoxx50 et CAC40.

- ◆ Dérivés stratégiques : « only hedging »

Les dérivés stratégiques ne sont utilisés que pour les fonds qui ont une allocation actions suite à une décision formelle du comité de gestion émanant d'un changement de cycle dans l'outil SAG.

Quant aux couvertures de change, elles concernent les fonds AGIR PLUS et AGIR MONDE qui ont une allocation en actions étant en partie libellée en USD. Ces couvertures sont déterminées de la même façon via des cycles de marché (« phase uptrend et downtrend ») selon l'outil SAG version 2010.

## 3. Gestion sous mandat

L'orientation de gestion retenue dans le mandat est rappelée ci-après :

- ❑ **Une allocation Flexible** : investie sur Agir Euro\*\* seules les plus-values constatées chaque fin de trimestre et dès qu'elles atteignent un montant supérieur à 1% de l'actif. seront orientées sur des fonds actions\*\*\*
- ❑ **Une allocation Prudente** : jusqu'à 25% investie en actions
- ❑ **Une allocation Equilibrée** : jusqu'à 50 % investie en actions
- ❑ **Une allocation Dynamique** : jusqu'à 75 % investie en actions
- ❑ **Une allocation Offensive** : jusqu'à 100% investie en actions
- ❑ **Une allocation Open** : jusqu'à 100% investie en actions, avec un minimum de 70% d'OPCVM Externes.

\*\* Fonds Commun de Placement Mixtes EUR Prudents, investi de 0% à 50% en actions.

\*\*\* Fonds Actions : Agir Plus, Agir Monde, Agir Europe liste non exhaustive.

### 3/1. La Gestion « Agir »

**L'allocation est basée principalement les OPCVM « maison ».**

Nous avons défini plusieurs profils de gestion qui se différencient par leur pondération en actions :

- ◆ Prudent (25% en actions au maximum)
- ◆ Sérénité (100% sur AGIR EURO)
- ◆ Flexible (100% sur AGIR EURO et les plus values trimestrielles constatées supérieures à 1% de l'actif sont investies sur des fonds actions)
- ◆ Equilibré (50% en actions maximum)
- ◆ Dynamique (75% en actions maximum)
- ◆ Offensif (100% en actions)

N.B : la poche PEA est 75% minimum en actions et est une spécificité du mandat offensif.

### 3/2. La Gestion 3M

Elle se réalise dans le cadre d'une gestion spécifique d'un compte titres ou d'un contrat d'Assurance Vie sous Mandat Multifonds – Multigérants

- ✓ Le mandant donne pouvoir au Mandataire « Agilis Gestion » pour gérer en son nom et pour son compte, les avoirs en espèces, valeurs mobilières ou autres titres déposés sur son compte titres ouvert auprès du CM.CIC Securities ou sur son contrat d'Assurance Vie Multisupports.
- ✓ Dans le cadre de ce mandat de Gestion 3M, l'utilisation des OPCVM de la gamme « Agir » est limitée à un maximum de 40% de l'actif investi compte tenu du choix de l'orientation définie.

# Une Approche particulière

---

## 1 La gamme des OPCVM Agir

Agilis Gestion a adapté sa méthodologie de gestion à cinq OPCVM, qui proposent des profils de risque complémentaires (du plus prudent au plus offensif,) pour un même horizon de placement (supérieur à 5 ans).

Actions internationales	Actions françaises et européennes	Valeurs libellées en €	Valeurs libellées en \$
<b>AGIR PLUS</b>	<b>AGIR EUROPE</b>	<b>AGIR EURO</b>	<b>AGIR US DOLLAR</b>
<b>AGIR MONDE</b>			

### Agir Plus

Le portefeuille peut être investi entre 40% et 60% en actions internationales (soit une répartition équilibrée entre les actions et les produits de taux).

L'exposition aux marchés d'actions peut varier de 0% à 120% au maximum.

Indice de référence : 50% MSCI World – 50% EuroMTS 3-5 ans

Création : Mars 1994 - **ISIN : FR0007478938**

### Agir Monde

Le portefeuille peut être investi entre 60% et 100% en actions internationales.

L'exposition aux marchés d'actions peut varier de 0% à 200% au maximum.

Indice de référence : MSCI World

Création : Décembre 2004 - **ISIN: FR0010144543**

### Agir Europe

Le portefeuille peut être investi entre 75% et 100% en actions françaises et européennes.

L'exposition aux marchés d'actions peut varier de 0% à 200% au maximum.

Indice de référence : CAC40

Création : Juin 2002 - **ISIN : FR0007072509**

### Agir Euro

Le portefeuille est investi au minimum de 80% de valeurs libellées en euros (actions, titres de créances et produits monétaires), aussi bien en titres en direct que par le biais de parts ou actions d'OPCVM.

L'exposition aux marchés d'actions peut varier de 0% à 100% au maximum ; dont 0% à 50% en actions physiques.

Indice de référence : 75% Euro MTS 3-5 ans – 25% Eurostoxx 50.

Création : Juin 2008 - **ISIN : FR0010599381**

### Agir US Dollar

Le portefeuille peut être investi à 80% en valeurs libellées en dollar.

L'exposition aux marchés d'actions peut varier de 0% à 150% au maximum.

Indice de référence : 75% taux US 10 ans – 25% S&P500

Création : Septembre 2005 - **ISIN : FR0010219907**

## 2 La Sélection des OPCVM Externes

Elle se réalise dans le cadre d'une gestion spécifique d'un compte titres ou d'un contrat d'Assurance Vie sous Mandat Multifonds, Multigérants.

Agilis utilise la méthodologie déclinée dans le cadre du processus de sélection d'OPCVM, dont les choix se réalisent sur la base de trois critères :

- ✓ Capacité des gérants à générer un supplément de performance (alpha) dans les mêmes conditions de risque.
- ✓ Capacité des gérants à résister à la baisse des marchés.
- ✓ Appréciation trimestrielle de l'amélioration ou de la dégradation des prestations.

## 3. Le contrat d'Assurance-vie diversifié « VIP »

Agilis Gestion a participé au lancement du contrat d'assurance-vie diversifié **VIP** (Vie des Investisseurs du Palais) en décembre 2007. La création de ce contrat découle de la mise en place de la loi Breton. Cette nouvelle législation a créé un cadre légal aux contrats d'assurance-vie diversifiés.

### ➤ **Cadre règlementaire : La Loi Breton du 26 juillet 2005**

Depuis la loi du 26 juillet 2005 et son décret d'application du 26 juillet 2006, les supports diversifiés sont accessibles au sein de contrats d'assurance-vie : ce sont les contrats d'assurance-vie diversifiés, qui n'offrent pas de valeur de rachat et donc, empêchent tout retrait prématuré pendant huit ans. Intermédiaires entre les fonds en euros classiques et les UC, les fonds diversifiés ont un profil de risque plus élevé qu'un fonds en euros et offrent donc des perspectives de rendement à long terme supérieurs.

### ➤ **Les atouts de « VIP » : Trois niveaux d'optimisation**

#### ⇒ **Optimisation financière**

La gestion des fonds internes est réalisée par Agilis Gestion. La société de gestion prend en charge la sélection des fonds par classe d'actifs selon une approche systématique ainsi qu'une allocation géographique et sectorielle spécifique (Asie, Inde, Europe de l'est - or et matières premières).

#### ⇒ **Optimisation fiscale**

En cas de décès : la taxe forfaitaire de 20% ne s'applique que sur le montant des primes versées excédant 152 500€ par bénéficiaire, les plus values ne subissent pas la taxe forfaitaire.

#### ⇒ **Optimisation patrimoniale**

Pour sécuriser la sortie du contrat à échéance, Agilis Gestion procède à des arbitrages, qui transfèrent automatiquement les primes versées et les plus values réalisées sur le fonds interne VIP Dynamique vers le fonds VIP Prudent.

## ➤ Des partenaires prestigieux

- « VIP » est conçu par **Axéria Vie**, la filiale d'assurance-vie d'April Group, qui en centralise les engagements. L'avantage d'Axéria Vie est double :
  - ❖ Très réactif, Axéria Vie est un assureur pionnier en matière d'assurance-vie diversifiée.
  - ❖ Société jeune, Axéria Vie dispose de peu d'engagements par rapport à ses fonds propres. Elle a donc un des meilleurs ratios de fonds propres de la profession, gage de sécurité pour les souscripteurs.
- « VIP » propose un accès à la gestion de plusieurs sociétés de gestion de renom (**Agilis Gestion, Carmignac, Sycomore, Métropole Gestion, Global Gestion...**). Le lien commun des principaux acteurs est l'indépendance de leur société de gestion au service de Conseillers de Gestions de Patrimoine Indépendants. Tous sont des acteurs indépendants, proposant des gestions complémentaires et partageant une même vision de leur métier.
- Le contrat « VIP » peut être nanti au profit des prêts octroyés par le **Crédit Immobilier de France**.

## Une distribution via les CGPI

---

### CGPI : la priorité stratégique

Agilis Gestion est très actif depuis 2004 vis-à-vis des CGPI:

- ◆ La gamme d'OPCVM Agir est accessible aux CGPI depuis 2004, via les principales plates-formes du marché :

GE Assurances, Axéria, Axa, Thema, La Mondiale Partenaires Luxembourg, Nortia, Swisslife, Avip, Cardif, CNP, Fortunéo, Boursorama, Allianz, Skandia, Proselect, Cortal Consors, Compagnie 1818, Fund Market.
- ◆ Agilis organise « les Jeudis d'Agilis », une réunion d'information validant dédiée aux seuls CGPI sur les instruments dérivés et à la Gestion Systématique du Futur.
- ◆ Le contrat d'assurance-vie diversifié « VIP » a été conçu à l'attention exclusive des CGPI.

# Organigramme

---

## Agilis Gestion

Palais Brongniart – 28 Place de la Bourse - 75002 PARIS  
Tél : 01 55 33 18 20 – fax : 01 42 46 94 31 - [www.agilisgestion.fr](http://www.agilisgestion.fr)

---

### **Jean-Alain SCARPACI**

Président, directeur de la gestion,  
En charge de la Stratégie Macro-  
économique et des Instruments  
Dérivés  
[jas@agilisgestion.fr](mailto:jas@agilisgestion.fr)

### **Aline SCARPACI**

Gérante, en charge de la Gestion des  
Fonds Propres  
[as@agilisgestion.fr](mailto:as@agilisgestion.fr)

### **Arnaud SCARPACI**

Associé-Gérant, en charge de la  
Sélection des valeurs et de la  
Gestion du Physique : actions,  
obligations, OPCVM.  
[a.scarpaci@agilisgestion.fr](mailto:a.scarpaci@agilisgestion.fr)

### **Jean-Paul SUDAKA**

Directeur de la Gestion sous Mandat  
Directeur du Développement  
[jp.sudaka@agilisgestion.fr](mailto:jp.sudaka@agilisgestion.fr)

### **Thierry BOURGET**

Responsable Back Office  
[t.bourget@agilisgestion.fr](mailto:t.bourget@agilisgestion.fr)

### **Julien BLONDEL**

Contrôleur Interne  
[j.blondel@agilisgestion.fr](mailto:j.blondel@agilisgestion.fr)